

**Ouverture omble de fontaine, touladi et moulac : 10 mai**

**N.B. Veuillez-vous informer au préposé du poste d'accueil si le plan d'eau où vous prévoyez pêcher est encore ouvert à la pêche.**

Lac	Date d'ouverture 2019	Quota 7 truites*	Mercredi samedi seulement	Pêche à la mouche seulement	Accessibilité au plan d'eau	Fermé le reste de la saison
Cutaway (Acarie)	15 juin	X	X		Camion	
Baril	15 juin	X	X		Camion	
Bérubé	11 mai	X	X		À pied	
Besjiwan	11 mai	X	X		VTT	
Dallaire	11 mai	X	X		Camion	
Dempsey	15 juin	X	X		Camion	
Emerald	15 juin	X	X		À pied	
Jimmy	11 mai	X	X		Camion	
De la Lune	15 juin	X	X		Camion	
Maluron	15 juin	X	X		Camion	
Masque	15 juin	X			VTT	
Misery	11 mai	X	X		Camion	
Mutis	15 juin	X	X		Camion	
Mutisk	15 juin	X	X		À pied	
Oblong	15 juin	X	X		Camion	
Powasson	15 juin	X	X	X	VTT	
Repas	15 juin	X	X		Camion	
Roure	15 juin	X	X		Camion	
Serpent	15 juin	X	X		Camion	
Sourire	15 juin	X		X	VTT	
P. lac à la Truite	11 mai	X	X		À pied	
Windermere	15 juin	X	X		Camion	
<b>Autres lacs fermés pour le reste de la saison</b>						
Maria						

**Pêche au brochet et au doré : ouverture le 17 mai 2019**
***Réglementation pour les moteurs hors-bord***

Afin de protéger les lacs aménagés et les petits plans d'eau des agressions des moteurs, autant par la pollution causée par l'essence et le bruit, nous avons réglementé plusieurs plans d'eau.

Il a été établi que **les principaux lacs exploités de dix hectares et moins sont autorisés au moteur électrique seulement et nous y avons ajouté des lacs aménagés.**

**Voici les lacs :** *Acarie, Du Balcon, De la Bernache, Besjiwan, Bleu, Bottine, Casabon, Dégarni, À foin (près Baril), Kamouraska, Kiskissink, de la Lune, Mamawi, Manistique, Manitowaning, Maria, Maskotew, du Masque, Mégantic, Miroir, Misery, Napinu, Noyer, Orignal, Pasqua, Paugan, Portage, Premier, De la savane, Sourire, Taku, Aux Temples, Wabano, Wabush*

<b>ORIGINAL</b>			
ARC ARBALÈTE	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 18 SEPT. AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 3 OCT. FEMELLE ADULTE CONTINGENTÉE	MÂLE AVEC BOIS ET PERMIS FEMELLE	21 SEPT. AU 6 OCT.
ARME A FEU	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 9 OCT. AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 24 OCT. FEMELLE ADULTE CONTINGENTÉE	MÂLE AVEC BOIS ET PERMIS FEMELLE	12 OCT. AU 27 OCT.
<b>AUTRES ESPÈCES</b>			
OURS	DU 15 MAI AU 30 JUIN	15 MAI AU 30 JUIN	1 PAR ANNÉE
PERDRIX	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 8 SEPT. AU 15 JANVIER	7 SEPT AU 15 JANV	5/JOUR POSSES.:15
LIEVRE CHASSE/COLLET	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 8 SEPT. AU 31 MARS	7 SEPT AU 31MARS	AUCUNE LIMITE

**TARIFICATION 2019  
DE LA ZONE D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE (ZEC) WESSONNEAU**

DESCRIPTION	COÛT	TPS	TVQ	CARTE	TOTAL
Carte de membre	30,00	1,50	3,00	N/A	34,50
Pêche / Chasse P.gibier à la journée	26.09	1,30	2,61	N/A	30,00
Pêche/Chasse P.gibier à la journée famille	36.53	1,83	3,64	N/A	42.00
Pêche à la journée AOÛT	14.78	0,74	1,48	N/A	17.00
Pêche à la journée famille AOÛT	24.35	1,22	2,43	N/A	28.00
Droit de passage	10,87	0,54	1,09	N/A	12,50
Droit de passage interzec	20,00	-	-	N/A	20,00
Droit de passage annuel	85.24	4,26	8,50	N/A	98,00
Camping journalier - sites aménagés	9,56	0,48	0,96	N/A	11.00
Camping saisonnier - sites aménagés	112.20	5,61	11.19	N/A	129.00
Camping rustique journalier	5,65	0,28	0,57	N/A	6,50
Camping rustique saisonnier	51.32	2,56	5,12	N/A	59.00
Camping annuel permanent	434,88	21,74	43,38	N/A	500,00
Camping annuel permanent récurrent <sup>2</sup>	521,86	26,09	52,05	N/A	600,00
Stationnement annuel pour camping	34.79	1.74	3.47	N/A	40.00
<b>FORFAITS ANNUELS</b>					
Pêche individuel	130.89	6,54	13.07	34,50	185.00
Pêche famille <sup>1</sup> (inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins)	170.03	8,50	16,97	34,50	230.00
Ours printemps OU Petit gibier individuel	130.89	6,54	13.07	34,50	185,00
Petit gibier famille <sup>1</sup> (inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins)	170.03	8,50	16,97	34,50	230,00
Original (individuel - non-membre)	235.70	11,78	23,52	N/A	271.00
Original (individuel - membre)	205.70	10,28	20,52	34,50	271.00
Ours non résident (non membre)	279.19	13,96	27,85	N/A	321.00
Ours non résident (membre)	249.18	12,46	24.86	34,50	321.00
Gros forfait individuel pêche, petit gibier, orignal (droit de passage de 85.24 + tx \$ inclus)	260.49	13.02	25,99	34,50	334.00
Gros forfait individuel pêche, petit gibier, orignal, <b>ours printemps</b> , (droit de passage de 85.24 + tx \$ inclus)	285.71	14.28	28.51	34,50	363.00
Gros forfait famille <sup>1</sup> pêche, petit gibier, orignal inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins (droit de passage de 85.24 + tx \$ inclus)	323.98	16.18	32.34	34,50	407.00
Gros forfait famille <sup>1</sup> pêche, petit gibier, orignal, <b>ours printemps</b> , inclus conjointe et enfants de 18 ans et moins (droit de passage de 85.24 + tx \$ inclus)	352.68	17,63	35.19	34,50	440.00
Forfait relève individuel (18 à 25 ans inclus.) pêche, petit gibier, orignal, ours printemps, (droit de passage de 85.24 + tx \$ inclus)	131.76	6,58	13.16	34,50	186.00

**\*\*\*\*Les personnes handicapées sont incluses dans les forfaits famille\*\*\*\***

1. Tous les forfaits familiaux peuvent inclure les étudiants de 19 à 25 ans inclusivement, avec une preuve d'études et moyennant un surplus de 50\$, taxes incluses.
2. Achetez votre forfait pour la saison avant le 30 avril 2019 et obtenez un rabais de 10\$. Les forfaits seront en vente à notre assemblée (argent ou chèque seulement) ainsi qu'au poste d'accueil.
3. Les enfants de moins de 18 ans pourront privilégier de la pêche et de la chasse au petit gibier gratuitement. Ils devront être accompagnés d'un adulte qui aura assumé ses frais.